



RAPPORT D'EXECUTION

Projet de Préfiguration et mise en œuvre du
Projet Alimentaire Territorialisé du Nord
Grande-Terre « LIZINSANTRAL » - Acronyme :
PARTaGe - LIZINSANTRAL



BOC Yannick, PACCATUS Marine, VANDERBEKEN Nadège
COMMUNAUTE D'AGGLOMETION DU NORD GRANDE TERRE | 2023

Table des matières

1	Méthodes et animation	3
1.1	Méthode	3
1.2	Planification	5
1.3	Gouvernance et animation	6
1.3.1	Gouvernance interne	6
1.3.2	Les instances de gouvernances et de suivi :	6
2	Réalisations /Résultats/livrable/évaluation	8
2.1	Gouvernance	8
2.1.1	Gouvernance du projet :	8
2.1.2	Gouvernance interne CANGT	9
2.2	Diagnostic	9
2.2.1	Etape de réalisation du diagnostic	9
2.2.2	Résultats du Diagnostic	9
2.3	Co-construction du plan d'action	12
2.4	La mise en œuvre et évaluation	24
3	Réunions du GRIC se sont tenues néanmoins	27
3.1	La communication	28
	Agriculture Guadeloupéenne - Sur la Voie de la Qualité et de la Durabilité :	
	https://www.youtube.com/watch?v=bHRgBj9V9h0	31
3.2	Un réseau solide et toujours en construction :	31
4	Perspectives	34

Acronymes et abréviations

ADEME = Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

ATAA = Atelier de Transformation Agro-alimentaire

CANGT = Communauté d'Agglomération du Nord Grande-Terre

ComAgro = Commission Agroéconomie de la CANGT

ComOp = Comité opérationnel de PArTage-LizinSantral

CoPil = Comité de pilotage de PArTage-LizinSantral

CoTech = Comité technique de PArTage-LizinSantral

DAAF = Direction de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt

DJAM = Découverte Jeunesse Activités Multiples

EPCI = Établissement Public de Coopération Intercommunale

FEDER = Fonds européen de développement régional

IGUACANNE = Interprofession guadeloupéenne pour la canne à sucre

IGUAFLHOR = Interprofession guadeloupéenne des fruits et légumes et de l'horticulture

IGUAVIE = Interprofession guadeloupéenne de la viande et de l'élevage

INRAe = Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement

IT² = Institut Technique Tropical

PArTage - LizinSantral = Projet de préfiguration et mise en œuvre du **Projet Alimentaire Territorialisé** du Nord Grande-Terre « LIZINSANTRAL »

PAT = **Projet Alimentaire Territorialisé**

PNA = **Plan National de l'Alimentation**

SAT = **Système Alimentaire Territorialisé.**

UA = **Université des Antilles**

Préambule

La Communauté d'agglomération du Nord Grande -Terre (CANGT) a été lauréate de l'appel à projet du programme national pour l'alimentation au titre de la levée 2019-2020, au titre de l'émergence des projets alimentaires territoriaux.

Pour rappel, la CANGT ambitionne, à travers son projet de territoire, de faire de son agglomération un territoire d'agro-transformation, à énergie positive et écologique, en développant la bioéconomie.

En effet, le territoire comptabilise 38% de la sole agricole utile de l'archipel de la Guadeloupe, alors qu'elle ne représente que 20% de sa surface.

Fort de son caractère rural, elle a décidé de contribuer à modifier les habitudes alimentaires de ses concitoyens en créant un Atelier de Transformation Agro-alimentaire (ATAA) des fruits et légumes locaux visant à alimenter en priorité les restaurants scolaires de son territoire. Elle s'inscrit dans le principe d'une restauration collective responsable et souhaite s'appuyer sur le PAT « PARTAGE-LIZINSANTRAL » afin de finaliser le diagnostic territorial et co-construire un plan d'action avec l'ensemble des acteurs. Enfin, conformément au pas de temps de l'ouverture de l'ATAA, PARTAGE devra initier le déploiement et le suivi du plan d'actions en veillant à établir et appliquer une méthode d'évaluation qui respecte une volonté d'amélioration continue et de durabilité du projet.

A ce titre PARTaGe – LIZINSANTRAL, vise à mettre de la cohérence entre les différentes initiatives territoriale en déclinant une stratégie alimentaire et agricole partagée par l'ensemble du système alimentaire.

Ainsi il concoure aux objectifs suivants :

- Mieux formaliser et préciser la stratégie alimentaire de la CANGT,
- Favoriser l'organisation de la production agricoles et de l'agro transformation au Nord Grande-Terre ;
- Créer des espaces d'échanges entre les acteurs et usagers du système alimentaire ;
- Renforcer l'ancrage territorial des modes alimentaires par une alimentation locale, de qualité et de proximité à l'ensemble des pensionnaires des cantines du territoire
- Favoriser la réduction du gaspillage alimentaire au sein des cantines scolaires, conformément à une démarche de cantine responsable ;
- Garantir l'accès à une alimentation saine à tous

1 Méthodes et animation

1.1 Méthode

Avec PARTAGE, la CANGT souhaite créer une synergie entre les acteurs du territoire autour de l'agriculture et l'agro-transformation. Le déploiement des projets et des actions portés par la CANGT permet d'ores et déjà de mobiliser un grand nombre d'acteurs en faveur d'un développement durable du territoire. Il s'agit donc de formaliser l'engagement de la communauté en faveur d'un système alimentaire territorialisé durable par la mise en œuvre d'un Projet Alimentaire Territorialisé. La formalisation du PAT du Nord Grande-Terre, dans le cadre du présent projet PARTAGE, sera conduite selon les trois étapes suivantes.

a) Un diagnostic partagé du territoire

Le diagnostic alimentaire et agricole de la CANGT a été conduit en capitalisant des études réalisées depuis plusieurs années, en les complétant d'analyses statistiques actualisées et d'entretiens additionnels avec les acteurs. Ce travail nous a permis d'aboutir au pré diagnostic présenté aux acteurs système alimentaire lors d'un atelier réflexif en webinaire, conduit le 24 janvier 2022. Les résultats de cet atelier ont permis de compléter le diagnostic, de préciser les objectifs opérationnels à atteindre dans la phase de co-construction, et de proposer 4 groupes de travail pour co-construire le plan d'action.

b) La Co-construction du plan d'action

La phase de co-construction du plan d'action a été initié le 22 mars 2022, lors du webinaire de restitution des résultats au cours duquel ont été constitués les 4 groupes de travail Thématique.

Ces derniers ont été amenés à discuter, compléter et hiérarchiser les propositions formulées par le COTECH du 24 janvier 2022.

Les propositions ont été traduites en fiche actions, dont les objectifs opérationnels et inducteurs ont été précisées par les groupes. Enfin leur rédaction a été finalisées en interne par l'animatrice.

Les travaux des groupes ont été partagés lors du séminaire intergroupe du 16 janvier 2023, qui visait à compléter les propositions, à les hiérarchiser et prioriser les 28 actions opérationnelles.

Ainsi les fiches actions ont été précisées et traduites en moyens humains et financiers.

Par la suit, elles ont été présentées aux instances consultatives et de gouvernance interne de la CANGT : comité de direction, commission agroéconomique ; conseil de développement.

Parallèlement, un sondage auprès de la population a été réalisé afin d'apprécier d'une part les modes de consommation de notre territoire, et d'autre part de confirmer ou pas que les propositions d'actions étaient en cohérence avec les attentes citoyennes.

Les travaux de recherche de financement sont maintenant en cours afin de transformer une liste d'action en véritable plan d'action.

c) La mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du plan d'action

La phase de mise en œuvre du plan d'action a été conduite simultanément aux deux précédentes phases. En effet, la formalisation du PAT de la CANGT, s'intègre dans des politiques initiées depuis plus d'une décennie et qui arrivent à leur phase opérationnelle. L'exercice de formalisation du PAT, a vocation à intégrer dans ce plan d'action les dynamiques et initiatives territoriales publics et privées, en garantissant la cohérence globale du projet.

Cette phase se décline en projets opérationnels qui bénéficient d'un plan de financement validés par le bureau communautaire, et sont réalisées soit en propre via des prestations de services, où par des acteurs du territoire, porteurs de projets qui s'inscrivent dans le PAT. La CANGT leur apporte un soutien de plusieurs ordres :

- Lettre de soutien ou d'intention (dans le cadre de réponses à AAP)
- Soutien financier via des subventions aux associations et institutions
- Accompagnement logistique, organisationnel et en ingénierie
- Mise en réseau, facilitateur dans la mise en œuvre opérationnelle

Les actions qui relèvent de cette étape ont été confirmées par les acteurs du système alimentaire notamment lors du séminaire intergroupe du 16 janvier 2023 et par les citoyens au titre du sondage réalisé auprès des consommateurs.

Le secteur agricole de la région Nord Grande-Terre a vu l'émergence de plusieurs initiatives visant à promouvoir la production de produits locaux et agroécologiques. Ces efforts ont été formalisés par le syndicat Légumes de France en partenariat avec la CANGT depuis 2017. Leur collaboration vise à structurer la production de végétaux frais dans la région. En 2020, le syndicat est également devenu prestataire de la CANGT, s'engageant à soutenir la structuration des filières agricoles sur le territoire. Cette action s'inscrit dans le cadre du projet alimentaire territorial "LIZINSANTRAL" de la CANGT, avec un accent sur la coordination des acteurs locaux.

Une autre initiative, menée par la Chambre d'Agriculture, a été établie en 2019 pour soutenir les petites exploitations agricoles dans le développement de la production locale et agroécologique. La Chambre d'Agriculture a également remporté un appel à projet en 2021, visant à fournir un accompagnement technico-économique aux agriculteurs dans le cadre du projet alimentaire territorial de la CANGT. Cette action vise à encourager les pratiques agricoles durables tout en maintenant ou en améliorant les revenus des agriculteurs.

Un autre volet du projet concerne l'éducation alimentaire, en particulier la sensibilisation apportée aux élèves sur la consommation des fruit et légumes locaux et leur production. Cette initiative, qui a débuté avec des classes de goût au sein des écoles, cherche à renforcer la collaboration entre enseignants, parents et acteurs locaux. Elle vise à sensibiliser les élèves aux questions alimentaires et à la biodiversité tout en réduisant le gaspillage alimentaire.

Enfin, le Groupe de Recherche et d'Innovation Culinaire (GRIC), composé de chefs cuisiniers, nutritionnistes et spécialistes des produits locaux, travaille sur l'élaboration de recettes mettant en valeur les produits locaux dans les cantines scolaires. Leur objectif est de promouvoir l'utilisation de produits locaux dans la cuisine guadeloupéenne et de contribuer au développement de la production agricole locale. Toutes ces initiatives s'inscrivent dans le cadre du projet "LIZINSANTRAL" de la CANGT et contribuent à la promotion de l'agriculture durable et à l'amélioration de la sécurité alimentaire dans la région Nord Grande-Terre.

1.2 Planification

Consolidation financière et administrative du projet jusqu'à septembre 2021

Notification convention ETAT au titre du PNA le 23/12/2020

Lancement de la procédure de recrutement décembre 2020 :

- Premier animateur PAT : un mois en mai 2021
- Deuxième animateur PAT : septembre 2021 à février 2023

Notification convention FEDER 03/08/2021



1.3 Gouvernance et animation

1.3.1 Gouvernance interne

PARTAGE – LIZINSANTRAL s'appuie sur une équipe opérationnelle et des instances de gouvernances.

Composition de l'équipe CANGT :

- Un animateur PAT en charge de la mise en œuvre opérationnelle du projet (études, support, convocation, PowerPoint.....)
- Un chef de Projet PAT : responsable du suivi global, de la cohérence avec la stratégie de la CAGT, et d'assurer les validations internes de l'EPCI.
- Les services supports de la CANGT : juridique (marché public), communication, finances, secretariat.

Le projet PArTage-LizinSantral est conduit par la direction de l'agroéconomie, relevant du pôle "Attractivité et Développement". Le suivi de ce projet est principalement assuré la cheffe de projet, en lien avec le DGA du pôle. Les arbitrages sont ensuite soumis au DGS et l'avancement du projet présenté au Comité de direction.

Les décisions approuvées par la hiérarchie sont soumises à l'avis de la commission agroéconomie, qui réunit des élus ayant une expertise dans le domaine de l'agroéconomie. Elle apporte un avis sur les orientations à suivre, notamment lorsque des ressources humaines et financières doivent être mobilisées. Les propositions bénéficiant d'un avis favorable de la commission agroéconomie sont ensuite présentées au bureau communautaire de la CANGT.

Le suivi courant est opéré via :

- Les réunions hebdomadaires bilatérale chef de projet /animateur PAT
- Les réunions de direction du Pole Attractivité et développement

1.3.2 Les instances de gouvernances et de suivi :

Le Comité Opérationnel dit COMOP :

Le Comité Opérationnel, scientifique et technique, dit ComOp de PArTageLizinSantral, se compose d'experts-chercheurs relevant des structures partenaires (INRAe et Université des Antilles) et des techniciens de la CANGT en charge des thématiques traitées dans le cadre du projet.

Ce comité se réunit autant que de besoin et en moyenne une fois par mois. Le rôle du ComOp est d'assurer le suivi des missions de la CANGT définies dans le cadre du projet et de fournir des conseils méthodologiques et opérationnels pour le bon déroulement du projet. Il prépare également la transmission des informations aux membres du CoPil.

Le Comité de pilotage dit COPIL :

Le Comité de Pilotage, dit CoPil de PArTage-LizinSantral, est l'instance de décision dédiée à la pré-validation (au préalable du conseil communautaire) des étapes de PArTage-LizinSantral. Ce comité de pilotage se réunit autant que de besoin et au minimum 1 fois par an, à l'issue de chacune des étapes du projet. Il assure en particulier les missions suivantes :

- réaliser le suivi technique de la convention ;

- apprécier les résultats présentés au regard des objectifs établis ;
- évoquer les éventuelles difficultés rencontrées et les remédiations possibles ;
- assurer le suivi administratif de la convention ;
- valider les livrables avant leur diffusion ;
- valider les indicateurs d'évaluation et de suivi quantitatifs et qualitatifs des actions, à la dernière étape du projet.

Un grand nombre de structures était identifiés, au préalable du projet, pour siéger à cette instance. Les structures membres de ce comité ont toutefois été réduites à douze, par soucis d'efficacité et de représentativité, et sont les suivantes : les vice-présidents des commission agroéconomie et attractivité (composée d'élus de la CANGT), l'ADEME, la DAAF, l'INRAe, l'UA, le Conseil Régional, le Conseil Départemental, la Chambre d'Agriculture de Guadeloupe, l'IGUAFHOR, l'IGUAVIE et l'IGUACANNE.

Afin de prendre en considération l'avis des structures non-membres du CoPil, une troisième instance a été mobilisée. Il s'agit du Comité Technique, dit CoTech de PARTaGe-LizinSantral. Les membres de cette instance, très nombreux, représentent l'ensemble des structures du territoire impliquées dans les sujets de l'agriculture et de l'alimentation.

Le comité technique dit COTECH :

Il s'agit d'une instance de consultation qui permet de garantir la vision systémique du projet. Il complète, nuance ou abonde les résultats des travaux qui leurs sont présentés, dont les travaux issus du diagnostic et de la co-construction du plan d'action. Les avis des membres du CoTech sont recueillis au cours d'événements animés à cette fin. Ces événements sont détaillés en fonction des travaux qui leur sont confiés.

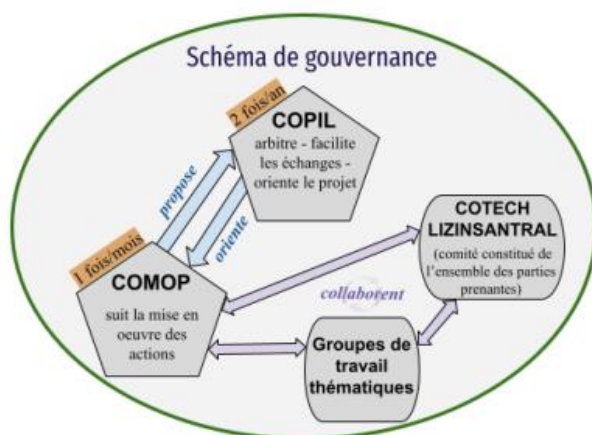
Les groupes de travail :

4 groupes thématiques ont été constitués pour travailler sur la co-construction du plan d'action

Des groupes thématiques sont aussi mobilisés pour assurer l'initiation et le suivi des projets :

- Réunion avec les acteurs du volet agricole dites réunions « têtes de pont »
- Le groupement de recherche et d'innovation culinaire GRIC : avec les acteurs de restauration scolaire
- Réunion de cadrage avec l'éducation national dans le cadre du déploiement des actions d'éducation alimentaire

Schéma de gouvernance du projet « Partage Lizin Santral »



2 Réalisations /Résultats/livrable/évaluation

Durant la phase de co-construction et d'émergence du projet « Partage LizinSantral, il a été constaté une forte mobilisation et implication des acteurs.

2.1 Gouvernance

2.1.1 Gouvernance du projet :

3 COPIL ont été conduit durant la phase de préfiguration et de mise en œuvre :

- Le COPI de lancement : installation du COPI, présentation de la méthode et du planning
- Le COPI de validation du diagnostic préalable au lancement des travaux de co-construction
- Le COPI de clôture de projet de préfiguration et de mise en œuvre

Le **COMOP**, programmé mensuellement, s'est tenu à **14 reprises**, pour orienter les travaux de l'animatrice PAT, fixer la méthodologie des différentes étapes, et valider les rendus, en prévision des COTECH.

3 COTECH-LIZINSANTRAL se sont tenus : un pour partager le diagnostic, l'autre pour restituer les travaux du COTECH précédant et lancer les travaux de co-construction et un dernier pour hiérarchiser et prioriser les actions en intergroupe.

Instance animation	Type d'atelier	Nbre Participants / impact communication
COTECH 1	Ateliers multisalles zoom avec directe web Facebook	47 participants et 15 animateurs organisateurs/ 228 Vues
WEBINAIRE COTECH 2	Direct web sur Facebook	21 participants ; 392 Vues
COTECH 3	Ateliers avec animation prestataires	73 signataires de la feuille d'émergence / une émission ETV WEB

Tableau récapitulatif de la mobilisation des acteurs aux différents comités techniques.

Au total, trois CoTech ont été organisés avec leurs caractéristiques distinctes, notamment en termes de format, tels que des webinaires, des séminaires, et des ateliers tenus via la plateforme Zoom.

A noter que certains évènements comme le CoTech n°1, initialement prévu en présentiel, ont été contraint de se dérouler en distanciel en raison de la situation sanitaire. Les CoTech n°1 et n°3 ont impliqué la participation d'un grand nombre d'animateurs. Dans ces cas, il est devenu nécessaire de prévoir un temps supplémentaire de préparation incluant :

- Répartition des tâches : Il a été essentiel de réunir les animateurs pour présenter l'évènement et répartir les différentes tâches à accomplir, garantissant ainsi une coordination harmonieuse.
- Documents de préparation : Un corpus de documents a été élaboré et transmis aux animateurs, offrant ainsi un soutien aux animateurs dans l'exercice de leurs fonctions.

Ces adaptations et mesures de préparation ont grandement contribué à la réussite de ces événements CoTech. Elles ont permis de surmonter les défis liés à l'organisation d'événements en distanciel et de garantir une expérience enrichissante pour tous les participants.

15 groupes de travail, se sont réunis en distanciel et présentiel en fonction de l'évolution des conditions sanitaires, afin de coconstruire le plan d'action de PARTAGE-LIZINSANTRAL.

2.1.2 Gouvernance interne CANGT

Des états d'avancement du projet ont été présentés, à chaque étape à la Commission Agroéconomie de la CANGT pour avis (4 reprises), et au comité de direction de la CANGT.

Les projets initiés ont fait l'objet de délibération au sein du bureau communautaire ou du conseil communautaire.

2.2 Diagnostic

2.2.1 Etape de réalisation du diagnostic

La réalisation du diagnostic de PArTage-LizinSantral s'est déroulée selon les grandes étapes suivantes :

Date -période	Actions -étapes
Septembre et octobre 2021	Recherche bibliographique et entretiens auprès de personnes ressources (agents et partenaires de la CANGT). L'identification des acteurs du territoire et des parties prenantes. Analyse et prise en compte de la vision des acteurs du projet ;
Octobre 2021	Réalisation des supports d'enquête (lettre d'invitation, guide d'entretien, annuaire)
Novembre et décembre 2021	Entretiens auprès des caisses des écoles des 5 communes du territoire et élaboration des compte-rendu
Novembre et décembre 2021	Réalisation des documents intermédiaires constituant le pré-diagnostic (support visuel power point, notes, graphiques ...)
Janvier 2022	Atelier de présentation et d'échange autour des éléments du pré-diagnostic (événement abordé plus en détail dans la partie « animation » de ce rapport)
Février 2022	Analyse de l'atelier et rédaction de la synthèse de cet atelier incluant la vision des participants ;
Mars à décembre 2022	Actualisation du diagnostic à l'aide des données de nouvelles publications scientifiques et à travers la participation à divers événements : séminaire NuTWInd, webinaire des RITA, atelier de l'ADEME (Impact environnemental de l'alimentation dans les territoires d'Outre-mer), ateliers du GDA Bio (Plan Global de Développement de l'Agriculture biologique en Guadeloupe) ... ;
Février à octobre 2023	Capitalisation des études conduites via la rédaction d'un livrable (brochure cinquante pages). Rédaction du diagnostic (50p) et des différents rapports d'exécution.

2.2.2 Résultats du Diagnostic

Les quatre thématiques qui résultent du travail de co-construction ont subi une analyse accrue donnant lieu aux résultats suivants :

- **La production agricole**

Le Nord Grande-Terre, bien que de taille modeste par rapport à la Guadeloupe, demeure un pilier agricole essentiel de la région. Malgré une diminution constante du nombre d'exploitations au fil du temps, de nombreuses exploitations agricoles opèrent dans la CANGT, fournissant un apport vital aux marchés locaux.

La déprise agricole est un défi majeur, soulignant l'importance de sensibiliser la société, en particulier les jeunes, à l'agriculture pour assurer sa continuité. Le foncier agricole est relativement préservé grâce aux Groupements Fonciers Agricoles, mais il y a un potentiel inexploité, notamment des terres en friche.

Les cultures diversifiées gagnent du terrain pour atténuer les risques liés aux prix et au climat, mais les processus de diversification doivent être simplifiés. L'accès à l'irrigation et l'adaptation aux changements climatiques demeurent des défis importants.

L'agriculture informelle joue un rôle significatif dans l'approvisionnement alimentaire local mais reste souvent en dehors des statistiques officielles.

En résumé, la CANGT doit relever divers défis, notamment la déprise agricole, la préservation foncière, la diversification des cultures, l'adaptation au changement climatique, et la reconnaissance de l'agriculture informelle pour garantir la sécurité alimentaire et le développement durable de la région.

- **La restauration collective**

La loi EGALIM, adoptée en 2018, a pour objectif de favoriser une alimentation saine et une rémunération équitable des agriculteurs. Elle impacte la restauration collective en imposant des mesures telles que l'approvisionnement en produits de qualité, la réduction du gaspillage alimentaire et la promotion de menus végétariens.

Les écoles primaires en Guadeloupe font face à une baisse des effectifs, malgré leur répartition en fonction de la densité de population.

La restauration collective s'appuie sur trois cuisines centrales qui privilégient les produits locaux, illustrant une organisation compétente.

L'éducation alimentaire est encouragée par diverses initiatives, notamment celles menées par des associations et des collectivités. Morne à l'Eau se distingue par son efficace programme de lutte contre le gaspillage alimentaire.

Cependant, la Guadeloupe fait face à un taux de décrochage scolaire élevé malgré les mesures de régulation. Des recommandations sont formulées pour améliorer l'apprentissage, telles que l'adaptation des méthodes pédagogiques aux spécificités locales et une meilleure qualité de la restauration.

En somme, cette section met en lumière les défis relatifs à la restauration collective, à l'éducation alimentaire et à l'éducation en général en Guadeloupe, en insistant sur la nécessité d'actions adaptées pour améliorer la qualité de vie et d'apprentissage des résidents.

- **La consommation à domicile**

La CANGT, avec une population de 56 466 habitants (15 % de la population totale de la Guadeloupe), présente une variabilité de densité de population et une prédominance de ménages composé d'une seule personne et de familles monoparentales. Le taux de chômage, en particulier chez les jeunes, est élevé, tandis que le revenu moyen annuel par foyer fiscal est inférieur à la moyenne régionale, avec un

pourcentage élevé de foyers non-imposables. La précarité touche 41 % de la population en Guadeloupe, ce qui a des conséquences sur la santé.

Ces inégalités sociales contribuent aux problèmes de santé tels que l'obésité, le diabète, l'hypertension, et autres, affectant principalement les personnes à statut socio-économique plus bas. La consommation alimentaire se caractérise par une faible consommation de fruits et légumes, ainsi qu'une forte consommation de produits sucrés. Une transition nutritionnelle est en cours, avec une diminution de la diversité alimentaire et une perte des traditions culinaires locales.

Selon l'étude Nutwind qui présente la transition nutritionnelle aux Antilles française et l'interaction entre offre et comportements alimentaires, une partie de la population semble retourner vers un régime traditionnel avec un apport en fibre issue de produits locaux tandis que l'autre se retrouve en transition nutritionnelle avec un apport en sucre élevé.

Il existe quatre profils de consommateurs allant de modèles alimentaires sains à des modèles plus occidentaux et moins sains. Les Guadeloupéens souffrent de carences en nutriments essentiels, en particulier en folates et en fer, en dépit de la disponibilité de produits locaux. Les produits locaux présentent un potentiel pour améliorer la qualité nutritionnelle, mais des défis subsistent en termes d'accès et de diversification alimentaire.

En somme, la CANGT est confrontée à des inégalités socio-économiques importantes qui entraînent des répercussions sur la santé de ses habitants, en particulier en ce qui concerne les habitudes alimentaires. La promotion des produits locaux et une plus grande diversification alimentaire pourraient contribuer à améliorer la situation nutritionnelle.

- **Le développement économique autour de l'ATAA**

La Guadeloupe fait face à des défis alimentaires et de santé, accentués par des inégalités socio-économiques, un taux de chômage élevé, et des problèmes de santé tels que l'obésité et le diabète, particulièrement parmi les groupes socio-économiquement défavorisés. Compte tenu des caractéristiques sociales du territoire on peut donc s'attendre à une intensification de ce constat sur le territoire de la CANGT.

Les habitudes alimentaires sont affectées par une faible consommation de fruits et légumes, une transition vers des modèles alimentaires moins sains, et une perte de diversité alimentaire. Les produits locaux sont identifiés comme une opportunité pour améliorer la qualité nutritionnelle, bien que des obstacles subsistent en termes d'accès et de qualité.

L'Atelier de Transformation Agroalimentaire (ATAA) est présenté comme une réponse possible à ces problèmes, visant à transformer 18 produits locaux pour fournir des produits prêts à l'emploi, en commençant par les cuisines centrales du territoire. L'ATAA prévoit également de proposer des services de transformation pour d'autres entreprises et de valoriser les coproduits.

La nécessité de respecter des critères de qualité, y compris les produits biologiques et sous signes d'origine et de qualité (SOQ), est mise en avant en référence à la loi EGALIM. De plus, la Guadeloupe cherche à renforcer sa souveraineté alimentaire en réduisant sa dépendance aux importations.

En résumé, il a été mis en évidence les défis alimentaires et de santé auxquels fait face la CANGT en Guadeloupe. Ainsi l'ATAA est présenté comme une initiative visant à améliorer la qualité nutritionnelle en promouvant l'utilisation de produits locaux, tout en répondant au défi de la souveraineté alimentaire.

2.3 Co-construction du plan d'action

Entre avril et octobre 2022, un total de 15 séances de travail ont été organisées. Parmi celles-ci, 5 ont impliqué le sous-groupe "production agricole", 4 ont concerné le sous-groupe "consommation à domicile", 4 ont été consacrées au sous-groupe "restauration collective", et 2 ont été dédiées au sous-groupe "développement économique".

Ils étaient composés en moyenne de 10 à 13 membres, représentant 24 structures, telle que les communes de Morne à l'Eau, Anse-Bertrand et du Moule, l'IREPS, l'Académie de Guadeloupe, le Conseil Régional, l'ADEME, la DAAF, l'INRAe, l'UA, Légumes de France, IGUAVIE, IGUAFLHOR, DJAM, Mouvances Caraïbes, la CCI, Réseau Rural, la CANGT, la Chambre d'Agriculture, l'IT², et un particulier. En moyenne, chaque réunion comptait la présence de 7 membres.

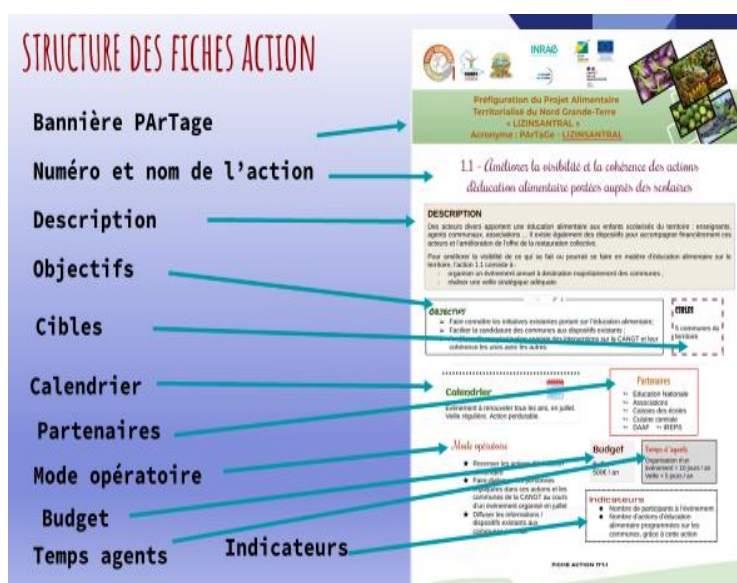
Il convient de noter que la participation aux réunions des groupes "production agricole", "consommation à domicile" et "restauration collective" était très satisfaisante, en termes de fréquentation et représentativité. En revanche, le groupe "développement économique" a rencontré des difficultés pour se mettre en place, avec seulement 3 structures participantes au total, incluant la CANGT. De plus, plusieurs réunions de ce groupe ont dû être annulées en raison du manque de participants. Néanmoins, deux échanges ont pu se tenir. Les réflexions issues de ces échanges ont ensuite été approfondies au sein du pôle "développement et attractivité" de la CANGT.

Dans l'ensemble, les travaux réalisés au cours de la phase de co-construction du plan d'action ont abouti à la rédaction de 34 fiches action.

La co-construction s'est poursuivie lors des travaux en intergroupe, conduit par le séminaire de présentation aux acteurs du système COTECH n° 3 du 16 janvier 2023. Les participants ont conduit une réflexion sur la hiérarchisation des actions en fonction de l'urgence et/ou de l'importance. De la réalisation de ces actions.

34 fiches :

- Groupe "développement économique" = 6 fiches action
- Groupe "production agricole" = 11 fiches action
- Groupe "restauration collective" = 4 fiches action
- Groupe "consommation à domicile" = 7 fiches action
- + 6 fiches action transversales



Les fiches actions tels que décrites ont été présentées lors du séminaire intergroupe du 16 janvier 2023 et ont été hiérarchisées et priorisées en ateliers réflexif. En parallèle, nous avons évalué les moyens nécessaires à leur mise (humain et financier).

Numéro	Nom de l'action (sous-action éventuelle)	Description de l'action et objectifs
PARTIE 1 - Restauration Collective		
1.1	Accompagner les communes vers une démarche globale de restauration collective durable et favorisant les produits locaux	Afin d'entraîner l'émulation souhaitée, l'action 1.1 consiste à organiser, mensuellement, une animation qui permettra de 1/créer du lien et sensibiliser, 2/former et 3/accompagner l'action concrète = le changement de pratiques des acteurs en charge de la restauration et de l'éducation alimentaire des enfants scolarisés du territoire. L'animation sera complétée de newsletters, mailing et supports papier pour garder une trace des enseignements.
1.1	Sous-action : test et diffusion d'une plateforme numérique de la restauration collective	La mise en réseau des acteurs, l'innovation organisationnelle, est aussi matérialisée par une plateforme au service des acteurs qui permet le suivi et le partage des actions, ainsi que la délivrance d'un "diplôme" de l'alimentation.
1.2	Améliorer la visibilité et la cohérence des actions d'éducation alimentaire portées auprès des scolaires	Des acteurs divers apportent une éducation alimentaire aux enfants scolarisés du territoire : enseignants, agents communaux, associations ... Il existe également des dispositifs pour accompagner financièrement ces acteurs et l'amélioration de l'offre de la restauration collective. Pour améliorer la visibilité de ce qui se fait ou pourrait se faire en matière d'éducation alimentaire sur le territoire, l'action 1.1 consiste à : - organiser un événement annuel à destination majoritairement des communes ; - réaliser une veille stratégique adéquate.
1.3	Animer un Groupement de Recherche et d'Innovation Culinaire (GRIC)	Le Groupement de Recherche et d'Innovation Culinaire (GRIC) est un groupe qui fonctionne tel un club animé par la CANGT. Il permet d'accompagner les cuisiniers du territoire dans leur mission d'amélioration de l'attractivité de leur plat, afin de contribuer à la diminution du gaspillage alimentaire. Pour cela, des recettes sont testées et évaluées par le groupe, puis par les pensionnaires de la restauration collective. L'action 1.3 consiste à : - diffuser les expériences de ce groupe via des recueils de cuisine ; - poursuivre la dynamique d'échanges intercommunaux en intégrant les 5 communes dans le GRIC.
1.4	Proposer une éducation alimentaire et sensorielle pour les enfants scolarisés du territoire	Depuis 2020, la CANGT contribue à l'éducation alimentaire des enfants par l'intermédiaire de classes du goût et de classes découverte d'exploitations agricoles. Ces programmes ont pour objectifs de lutter contre la néophobie alimentaire et de faire découvrir le patrimoine culinaire local aux plus jeunes. L'action 1.4 consiste à maintenir cette offre tout en l'améliorant au fur et à mesure grâce
1.4	Sous-action : formation des ambassadeurs de l'alimentation durable	au suivi-évaluation. L'action prend ainsi également en considération : - l'implication des enseignants et la mobilisation des parents ; - la continuité pédagogique entre le premier et le second degré ;
1.4	Sous-action : test et diffusion de nouveaux outils pédagogiques	- la diffusion d'une éducation alimentaire, en dehors des classes ciblées par les classes du goût, via la formation d'éco-délégués et l'offre de supports pédagogiques.

Numéro	Nom de l'action (sous-action éventuelle)	Description de l'action et objectifs
PARTIE 2 - Production agricole		
2.1	Renforcer l'accompagnement et la formation du public demandeur d'emploi dans le secteur agricole	Pour renforcer l'attractivité du secteur agricole, l'action 2.1 consiste, en cohérence avec le PLIE, à : - organiser des cafés de l'emploi, de la formation et de l'installation ; - élaborer un dispositif permettant aux demandeurs d'emploi de s'immerger, durant quelques jours, dans des exploitations agricoles variées, afin d'avoir une vision concrète et large des métiers reliés au secteur agricole ; - compléter ce dispositif d'une aide à la formation afin que les demandeurs d'emploi motivés puissent acquérir les compétences nécessaires afin de se lancer dans un métier agricole.
2.2	Susciter des vocations dans l'agriculture auprès des jeunes	Pour orienter les jeunes vers le secteur agricole et les emplois agricoles vacants sur le territoire, l'action consiste à organiser des rencontres avec les professionnels du monde agricole : - durant le temps scolaire, dans les collèges, les lycées généraux et professionnels ; - durant les portes ouvertes, journée de l'orientation et autres manifestations des établissements scolaires ; - au cours d'une rencontre annuelle, organisée par la CANGT, avec les responsables de formation et les divers autres acteurs pouvant être amenés à donner des conseils d'orientation professionnelle sur le territoire ; - au cours de diverses manifestations organisées sur le territoire de la CANGT (forum d'emploi, journées de l'agro transformation...), durant lesquelles seront également diffusées les offres de formation du secteur agricole et agro-alimentaire, lorsque celles-ci sont en accord avec l'offre d'emploi sur le territoire.
2.3	Etudier les dispositifs d'accompagnement à l'installation et à la transmission en vue de faciliter leur mise en œuvre	L'action consiste à identifier les freins à l'installation, à rechercher et à analyser différents moyens d'accompagnement à l'installation et à la transmission des exploitations. La réflexion sera alimentée par des retours d'expériences et l'avis des professionnelles du territoire. Après cette étude, une nouvelle fiche action sera élaborée. Celle-ci pourra évoquer un appui aux acteurs impliqués dans l'installation agricole, selon leurs demandes, ou la mise en place d'un nouveau dispositif d'accompagnement des porteurs de projet, en s'inspirant de ce qui existe sur d'autres territoires (dispositif installation-transmission ...).
2.4	Proposer un accompagnement technico-économique aux exploitations s'inscrivant dans une démarche de diversification et d'amélioration de la durabilité de leurs pratiques agricoles	Les agriculteurs sont en demande d'accompagnements individuels leur permettant d'adopter de nouvelles pratiques plus durables tout en assurant le maintien ou l'amélioration de leur revenu. La demande porte sur un accompagnement administratif (traçabilité de la production, accès aux aides financières...) et technique (fertilisation, gestion de l'enherbement, lutte contre les bioagresseurs ...) qui leur faciliterait l'accès aux marchés locaux (ATAA ou autres). L'action consiste au suivi de prestataires ayant pour mission l'accompagnement technico-économique à l'échelle des exploitations, adapté à la micro-zone de l'exploitation et aux objectifs du producteur.
2.5	Attirer, sur le territoire de la CANGT, les acteurs qui proposent des ateliers technico-économiques aux agriculteurs	L'action consiste à faciliter la diffusion des résultats de la recherche agronomique (nouvelles variétés, expérimentation de pratiques agroécologiques...) via la programmation d'interventions techniques sur le territoire de la CANGT (ateliers, démonstration, visites de fermes ou de parcelles expérimentales...) avec l'appui des acteurs du territoire (IT ² , RITA...). Outre l'aspect technique (travail du sol, fertilisation, irrigation, lutte contre l'enherbement et les bioagresseurs ...), les interventions cibleront aussi la performance économique des pratiques diffusées.

Numéro	Nom de l'action (sous-action éventuelle)	Description de l'action et objectifs
2.6	Favoriser le regroupement des producteurs du territoire, en particulier pour permettre l'approvisionnement de l'ATAA	Depuis 2020 et jusqu'en février 2022, Légumes de France assure une prestation correspondant à une mission d'assistance à l'accompagnement de la structuration des filières agricoles du Nord Grande-Terre. Cette mission doit se poursuivre afin de permettre aux producteurs de s'intégrer dans le projet de l'ATAA, dont l'ouverture est proche. Cet accompagnement permet également aux producteurs d'adopter la meilleure stratégie de regroupement en fonction de leurs objectifs propres et afin de pouvoir accéder à d'autres marchés locaux et à des financements. L'action consiste donc à accompagner les collectifs d'agriculteurs : - dans la définition de leurs projets et dans les démarches de constitution de structures agricoles (ou intégration dans les OP existantes) ; - dans les réponses aux appels à projet ; - dans la structuration de filières permettant l'approvisionnement de la restauration collective (18 références de fruits et légumes, légumineuses péyi, viande locale ...).
2.7	Poursuivre la communication et l'accompagnement visant à encourager et planifier l'approvisionnement de l'ATAA	L'action vise à accompagner la mise en service de l'ATAA par une communication adéquate auprès du monde agricole, via des réunions dites "tête de pont". En effet, les agriculteurs du territoire ont besoin, en amont, d'un certain nombre d'informations (volume annuel de commandes, cahier des charges d'approvisionnement...) afin de planifier leurs cultures et être en capacité de livrer l'ATAA. La communication passe également par la conception de support de vulgarisation (micro-film, brochures ...) afin de présenter l'ATAA et les dynamiques en oeuvre sur le territoire, et ainsi inciter les producteurs à rejoindre cette dynamique.
2.8	Proposer des ateliers théoriques et plaquettes d'information sur des thématiques cibles (emplois agricoles...)	L'action consiste à programmer des séances d'informations à destination des exploitants sur des thématiques variées (dispositifs d'aides à l'embauche, réglementation et étiquetage ...). Par ce biais, il s'agit de faire connaître l'engagement de la CANGT et son rôle de facilitateur auprès des agriculteurs du territoire. L'action permet également de sensibiliser les agriculteurs sur différentes thématiques (structuration, diversification, ancrage territorial ...) et ainsi d'enclencher des changements dans la gestion des exploitations. Les séances en présentiel sont capitalisés via des plaquettes illustratives à diffuser.
2.9	Faciliter le partage de méthodes scientifiques (pour l'élaboration de référentiels technico-économiques)	L'action consiste à faciliter l'organisation d'un échange portant sur les outils méthodologiques et de conception de référentiels technico-économiques. Cet échange a en effet été sollicité lors des groupes de travail pour favoriser l'élaboration des référentiels dans leur diversité et leur diffusion.
2.10	Réaliser une veille des projets structurants pour l'agriculture à l'échelle régionale	L'action consiste à réaliser une veille sur les thématiques de l'agriculture et de l'alimentation et participer aux événements du territoire. Cette veille permettra d'alimenter le futur plan d'action et contribue à l'amélioration de la connaissance du territoire, et des actions qui s'y déroulent, assurant ainsi leur cohésion. Exemple de projets à suivre : dispositif "terres incultes", projet de marque collective et de valorisation des produits locaux porté par l'Iguafhor, programme JAJA, projets CALALOU, Cambionet, Act'Alim, etc
2.11	Veiller à la préservation des espaces agricoles et naturels via une participation avisée aux instances d'élaboration des documents d'urbanisme	L'action consiste à défendre la préservation du foncier agricole et des espaces naturels dans les instances d'élaboration des documents d'urbanisme. Pour cela, le chef PAT devra fournir un regard éclairé au cours des instances et donc assurer l'actualisation de ses connaissances sur la thématique foncière, via le service aménagement de la CANGT et une veille foncière.

Numéro	Nom de l'action (sous-action éventuelle)	Description de l'action et objectifs
PARTIE 3 - Consommation à domicile		
3.0	Conduire un changement d'habitude alimentaire au sein de la population locale, via un programme événementiel (Année N2 à N5)	<p>L'action fait suite, dans le temps, aux actions 3.1 à 3.6, lesquelles permettent de préfigurer l'action 3.0</p> <p>En effet, les actions 3.1 à 3.6 affineront les modalités de mise en œuvre d'une programmation événementielle innovante permettant d'agir sur l'ensemble des facteurs influençant les comportements alimentaires. Ces animations permettront donc d'accompagner la transition alimentaire de la population vers des régimes sains et une plus forte consommation des produits locaux, en répondant aux enjeux de santé publique du territoire.</p> <p>L'innovation consiste à lancer une nouvelle dynamique de partenariats sur le territoire afin que le programme événementiel soit assuré par une conjugaison des acteurs du territoire, en particulier des associations dont l'objet est l'éducation, la santé, l'alimentation et l'agriculture.</p> <p>Les animations pourront être portées, en fonction des résultats des études préalables, soit par une nouvelle société coopérative, soit par un ensemble d'associations. Les études permettront également de définir le lieu des animations et la pertinence de la création d'un tiers lieu mobile.</p> <p>En tout état de cause, la CANGT aura pour rôle :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'identifier les quartier où se dérouleront les animations, en coopération avec les communes ; - d'identifier et d'assurer la cohésion des acteurs mettant en œuvre les animations, en lien avec les communes ainsi que les structures situées dans les quartiers identifiés : établissements scolaires, commerces de proximité, agriculteurs ... - d'apporter des supports de communication pour faciliter la sensibilisation ; - d'asseoir son leadership via la subvention du démarrage d'une partie des animations et en mettant à disposition deux services civiques ; - de porter des animations dont le défi foyer à destination des publics en situation de précarité et un forum-théâtre ; - de former les associations et citoyens afin que le programme événementiel perdure, en l'absence de l'intervention de la CANGT, au bout de 3 années.
3.1	Mettre en place une "Case Créole de l'alimentation mobile" (année N0 et N1)	<p>L'action consiste à encadrer un groupe d'acteurs locaux, afin de les accompagner à monter un projet de tiers lieu alimentaire.</p> <p>Afin de garantir la réussite de cette nouvelle activité économique, plusieurs études sont nécessaires en année N0 dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - étude d'opportunité et de faisabilité de création du tiers-lieu, afin de s'assurer du marché et d'identifier plus finement la demande ; - démonstration de la pertinence d'un tiers lieu mobile (ou identification du lieu fixe dans le cas contraire) ; - définition d'un business plan, d'un modèle économique, afin d'identifier la solution la plus efficiente et la plus durable pour répondre aux besoins identifiés ; - création d'une nouvelle structure collective permettant d'assurer la cohésion des acteurs (ou convention de partenariat). <p>Suite à ces 1ères études, il convient de construire et d'équiper le tiers lieu-mobile, selon les besoins identifiés et les attentes des partenaires du projet, et avec l'appui d'un assistant à maîtrise d'ouvrage.</p>

Numéro	Nom de l'action (sous-action éventuelle)	Description de l'action et objectifs
3.2	Promouvoir les produits locaux et la santé via une campagne de communication (année N0 et N1)	<p>Le nouveau tiers-lieu alimentaire aura pour objectif d'accompagner la transition alimentaire. Or, les messages sanitaires véhiculant les recommandations alimentaires, souvent injonctifs, n'apportent pas les effets positifs recherchés. Afin de promouvoir une alimentation durable et protéger la santé publique, l'action consiste donc à élaborer des supports de communication axés sur le plaisir et la découverte du patrimoine alimentaire local.</p> <p>Le contenu des supports sera co-conçu avec les acteurs locaux et les instances de santé telles que l'IREPS, afin de s'assurer de la validité scientifique des messages. Outre les supports "classique" de communication (brochures, goodies et numérique), un forum-théâtre original, se basant sur le patrimoine alimentaire local, sera également créé.</p>
3.3	Étudier l'opportunité de la mise en place d'un nouveau point de vente sur le Nord Grande Terre (année N0)	<p>Cette action consiste à identifier un circuit de distribution des produits locaux supplémentaires sur le territoire de la CANGT. Ce nouveau circuit peut-être :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un marché de produits locaux réalisé au niveau du tiers lieu alimentaire mobile ; - une épicerie solidaire au niveau du tiers lieu alimentaire mobile ; - un nouveau marché fixe localisé dans le nord du territoire (Anse-Bertrand ou Port-Louis, voir Petit-Canal). <p>Il s'agit donc de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - questionner les perspectives des communes sus-citées quant à l'organisation d'un nouveau marché ; - identifier une structure agricole ou des produits d'épicerie pouvant être commercialisés au niveau du tiers lieu mobile.
3.4	Appuyer l'essaimage du défi famille de la commune de Morne à l'Eau (année N0 et N1)	<p>La commune de Morne à l'Eau a organisé, dans le cadre de son projet GASPIY 4.0, en 2020, le premier défi famille de Guadeloupe. Ce défi permet d'accompagner le changement des comportements alimentaires à l'échelle des foyers, et en particulier des foyers en situation de précarité. A sa suite, les familles accompagnées parviennent à réduire leurs déchets tout en augmentant la consommation de produits locaux sans impacter le budget.</p> <p>Face à cette réussite, l'action consiste à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - appuyer la commune de Morne-à-l'Eau, dans l'objectif de faciliter l'essaimage de son défi famille ; - rédiger un guide d'animation et former les structures locales impliquées dans l'animation du tiers lieu alimentaire, afin de pérenniser les défis en son sein.
3.5	Améliorer la connaissance des points de vente de produits locaux (année N0 et N1)	<p>Afin d'encourager la consommation de produits locaux, l'action consiste à faciliter la rencontre entre les consommateurs et les commerces de proximité/producteurs en vente directe. Pour cela, des animations seront organisés dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des "balades carto" (année N0) permettant aux participants d'aller à la rencontre des commerçants du territoire et des producteurs en ventes directs. Ces balades participeront également au développement du site "fairemescourses.fr" (animé par le service informatique de la CANGT) en encourageant les commerçant rencontrés à se rendre sur le site ; - un concours type chasse au trésor (année N1) organisés avec les commerçants inscrit sur le site internet. <p>Ces animations test se poursuivront au niveau du tiers lieu alimentaire mobile, à partir de l'année N2.</p>

Numéro	Nom de l'action (sous-action éventuelle)	Description de l'action et objectifs
3.6	Mobiliser les acteurs du territoire pour élaborer des actions de lutte contre la précarité alimentaire (année N0)	<p>Cette action consiste à identifier de nouveaux partenaires pour mettre en oeuvre des animations au niveau du tiers lieu mobile et, en particulier, des actions permettant d'œuvrer contre la précarité alimentaire tout en luttant contre le gaspillage alimentaire. Le point de vue des acteurs suivants est à recueillir, par l'intermédiaire d'un stagiaire (non exhaustif): les institutions du social et de la santé (CAF, ARS, CCAS, centre social, CGSS), les associations, les Maisons de santé, le CLS, les acteurs du tourisme, les animateurs d'ateliers cuisine, la Banque Alimentaire, les associations partenaires de la Banque Alimentaire, le gestionnaire de l'application "GlanMarket", l'ALSH, l'USEP... Les entretiens permettront de recenser les acteurs et les actions en lien avec l'alimentation, en particulier ceux oeuvrant contre la précarité, puis d'identifier les freins rencontrés par ces acteurs, et d'encourager l'intégration de ces acteurs au niveau du tiers lieu.</p> <p>Le stagiaire préfigurera également l'activité du tiers-lieu en identifiant, via un questionnaire à la population (micro-trottoir), un ensemble de sujets et de format d'animation.</p>
PARTIE 4 - Développement économique		
4.1	Améliorer la connaissance du maillon de l'agrotransformation et identifier leurs besoins (équipements, R&D ...)	<p>Cette action consiste à réaliser un état des lieux de l'agrotransformation sur le territoire et à sonder les acteurs de l'agrotransformation. L'amélioration des connaissances permettra d'établir de nouvelles fiches action ciblées sur le champ de l'agrotransformation en cohérence avec le contexte territorial. Le secteur est dynamique et la mise en service prochaine de l'ATAA vise à transformer le territoire. Il conviendra donc d'analyser les dynamiques au fur et à mesure de l'évolution du territoire. La rencontre des acteurs permettra également d'orienter l'action 4.2</p>
4.2	Faciliter le partage d'équipements et de connaissances visant l'élaboration de nouveaux process agroalimentaires (stockage, transformation ...)	<p>L'action vise à développer une coopération forte avec l'IUT de Guadeloupe et à mettre en lien les agrotransformateurs du Nord Grande Terre avec le projet de plateforme collaborative (hall technologique) pour la conception de produits et la maturation d'entreprises. Ce hall technologique permettra la Recherche et Développement, la formation et le partage d'équipements. Outre le hall, il s'agit de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - orienter les agrotransformateurs du territoire vers le bon interlocuteur, en fonction de leurs besoin d'accompagnement et de formation ; - faciliter le partage et l'innovation des process agro-alimentaires grâce à une collaboration multi-partenariale (IUT de Guadeloupe, agrotransformateurs déjà implantés, start-up ...) - encourager la caractérisation et l'affichage nutritionnelle des bioressources du territoire en vue de promouvoir la qualité de l'offre alimentaire locale ; - apporter une attention à la dynamique d'importation, de conception et de partage d'équipements adaptés aux produits tropicaux, afin de faciliter la mutualisation des investissements.

Numéro	Nom de l'action (sous-action éventuelle)	Description de l'action et objectifs
4.3	Mettre en place une filière "fruit et légumes des jardins et bord de route"	L'action consiste à commanditer les études préliminaires à la mise en place d'une nouvelle filière "fruit et légumes des jardins et bord de route", puis à faciliter le travail des acteurs s'engageant dans la filière. L'innovation est d'abord expérimentée pour le fruit à pain, puis pourra s'étendre vers d'autres produits des jardins (mangues ...). La filière s'appuiera sur un outil numérique de mise en relation des propriétaires d'arbres à pain avec les acheteurs potentiels. Pour cela, il convient, en amont, de : - cadrer juridiquement le dispositif numérique (protection des données) ; - localiser les arbres à pain et identifier leurs propriétaires ; - identifier les exigences des propriétaires d'arbres à pain et des acheteurs potentiels. En parallèle de l'outil numérique, il s'agit également d'accompagner la structuration de la filière. Cela passe par un accompagnement des producteurs et par une organisation de la collecte, du stockage et de la conservation.
4.3	Sous-action : accompagnement à la création d'une nouvelle structure de l'ESS en charge de la logistique de la nouvelle filière	En complément de l'outil numérique, il s'agit ici de faciliter la création d'une société coopérative en charge de la collecte et du transport des fruits et légumes des jardins et bord de route. Pour cela l'action consiste à : - commanditer les études préalables à la création de la structure ; - appuyer cette nouvelle activité via une communication appropriée, un suivi et une subvention.
4.4	Étudier et suivre la mise en place de circuits alternatifs permettant la commercialisation des produits hors-calibre pour l'ATAA et/ou des co-produits de l'ATAA	Cette action est articulée autour de deux axes que sont : - le suivi du projet MOBILAG ; - une étude de faisabilité pour la mise en place d'une filière de collecte et de valorisation des produits hors-calibre de l'ATAA. Le 2ème axe de l'action consiste d'abord à réaliser, via un prestataire, une étude permettant de quantifier et d'identifier la production "hors calibre" et de proposer des circuits alternatifs (alimentation animale, don alimentaire, filière plant, vente en GMS ...). A la suite des conclusions de l'étude, il s'agira de mettre en oeuvre une nouvelle action permettant d'orienter les futurs fournisseurs de l'ATAA vers les circuits identifiés.
4.5	Organiser les journées de l'agro transformation dans le secteur agricole et agro-alimentaire	Cette action correspond à l'animation d'un événement majeur à organiser tous les 3 ans : "les journées de l'agrotransformation". Lors de ces journées, un ensemble de stands permet de mettre en valeur le patrimoine, les produits agrotransformés locaux et les acteurs du territoire. Outre les stands des agrotransformateurs, plusieurs animations peuvent se tenir dont : des tables rondes, un stand ATAA, un stand emploi (groupements d'employeurs, dispositif d'aide à l'embauche et droit et devoirs des employeurs), un stand formation, un stand nutrition ...
4.6	Faciliter la diffusion des aides financières disponibles pour les acteurs du territoire	L'action consiste à organiser des séances de présentation des aides financières disponibles pour les acteurs économiques du territoire, selon une programmation annuelle. Ces événements seront appuyés par une communication ciblée et permettront également aux acteurs du territoire d'identifier les interlocuteurs référents de la CANGT. Ainsi, à la suite des événements, les acteurs pourront plus aisément solliciter la CANGT pour faciliter leur démarche.





PARTIE 5 - Transversales

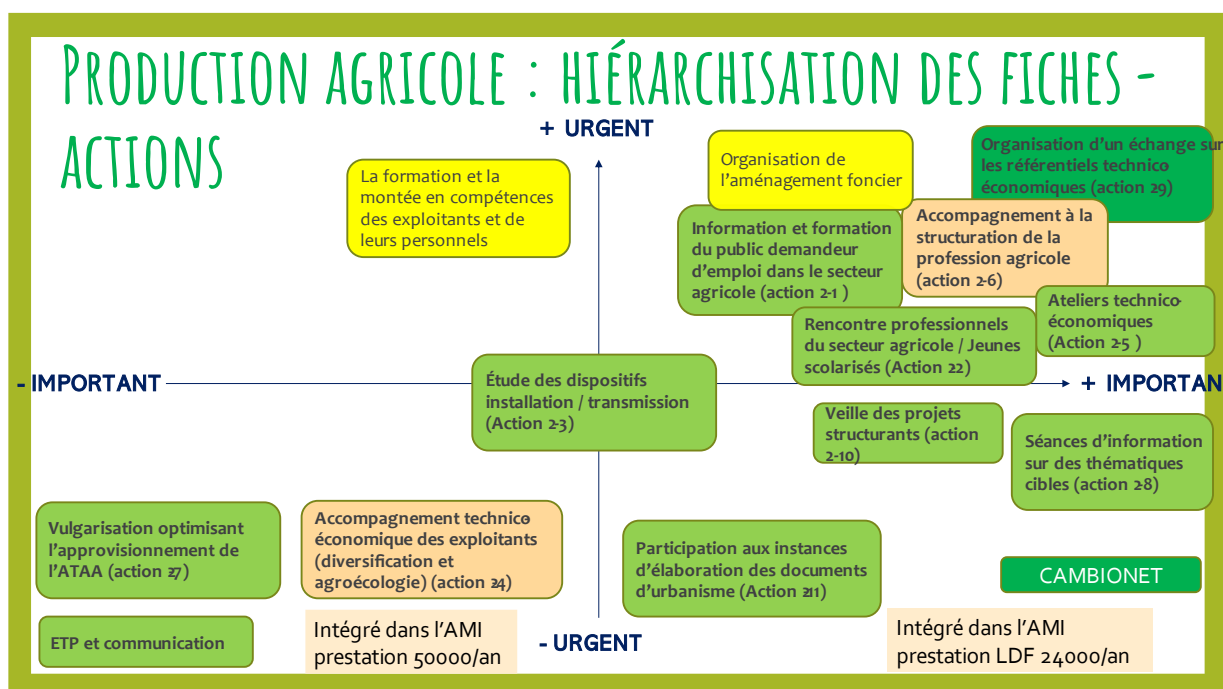
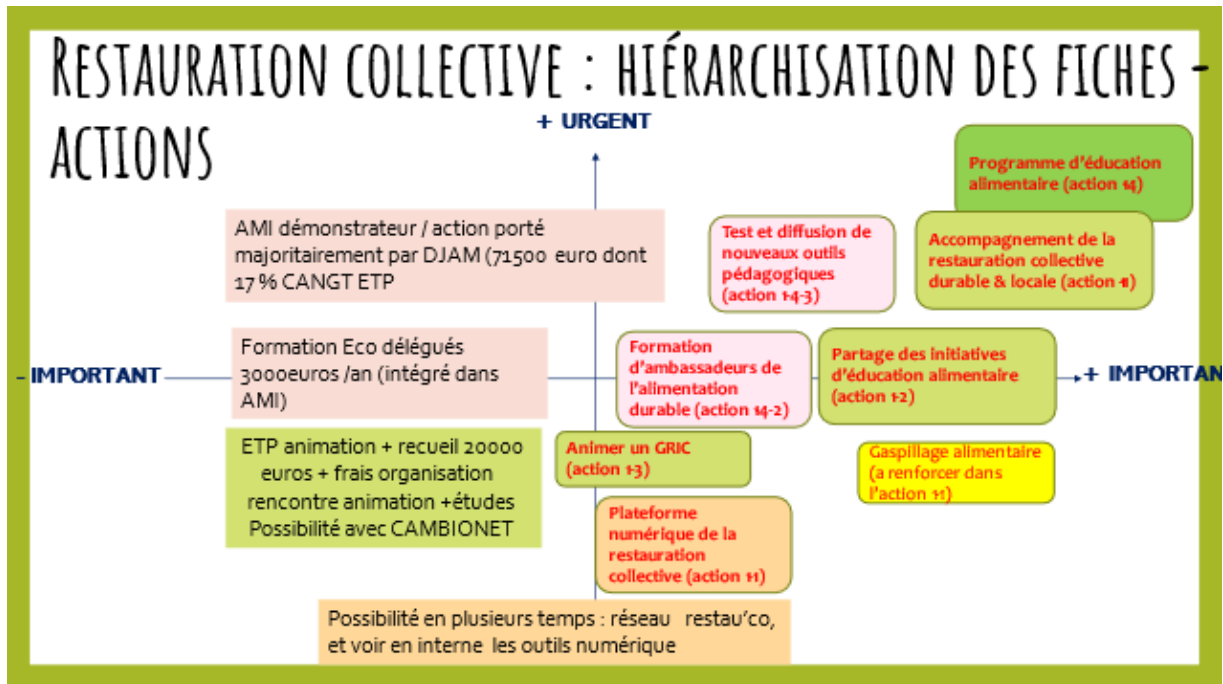
Numéro	Nom de l'action (sous-action éventuelle)	Description de l'action et objectifs
0.1	Expérimenter une nouvelle base de données (plateforme de mise en lien des acteurs, de mutualisation de l'information, de partage et suivi des actions)	<p>Le PAT nécessite la cohésion d'une grande diversité d'acteurs et une vision long terme. La base de données numérique a ainsi pour ambition d'assurer la continuité des actions, de faciliter leur suivi et de permettre le transfert de l'information entre acteurs du système alimentaire et entre agents de la CANGT. L'action se déroulera en 3 temps :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la préfiguration de l'architecture de la plateforme, en affinant le besoin des acteurs ; - la création et l'entretien de la plateforme par un professionnel ; - l'ajustement de la plateforme par un prestataire et l'actualisation des données de la plateforme par le chargé PAT. <p>Cette plateforme centralisera un ensemble d'information permettant de rapidement identifier : 1. Les acteurs du territoire, leur contact et ce qu'ils font 2. Les initiatives du territoire en fonction des thématiques (formation du secteur agricole, actions d'éducation alimentaire ..) 3. Les liens vers d'autres sites importants (recensement des financements...)</p> <p>La plateforme permettra également de centraliser les indicateurs d'évaluation des actions et les rapports intermédiaires de façon efficiente et sécurisée afin de faciliter le pilotage du projet et anticiper son essaimage.</p>
0.2	Animer la gouvernance du PAT et mettre en place une démarche d'évaluation	<p>La mise en place d'une gouvernance participative fait partie des prérequis de tout PAT. Il s'agit donc de maintenir la dynamique participative du projet, ainsi que d'assurer son suivi à travers la mobilisation des instances de gouvernances et le recueil d'indicateurs. Il s'agit également de confirmer les effets bénéfiques du projet via la réalisation d'une étude d'impact tous les 3 ans de mise en œuvre des actions.</p>
0.3	Mettre en place un plan de communication du PAT	<p>Cette action consiste à créer et à diffuser des supports de communication à destination de publics cibles. La communication vise à promouvoir le PAT et l'ATAA et à mettre en valeur les actions mises en place dans le cadre du PAT, ainsi que leurs résultats. Pour cela, une stratégie de communication sera identifiée avec l'appui d'un prestataire et du service communication de la CANGT et débouchera sur un ensemble de support papier et numérique (micro-film, brochures, photos ...).</p>
0.4	Pérenniser le projet à travers la recherche de financement	<p>Cette action consiste à rechercher des financements pour assurer la mise en œuvre des actions du PAT (actions actuellement identifiées), mais aussi pour permettre l'animation du projet, et pour anticiper sa poursuite, son développement et sa diffusion</p>
0.5	Diffuser le diagnostic et le plan d'action réalisé dans le cadre du PAT	<p>Cette action consiste à sélectionner les éléments du diagnostic à diffuser aux partenaires et lors des événements. Des synthèses du diagnostic et du plan d'action seront mis en forme via une prestation. Ces supports seront actualisés au fur et à mesure de l'avancé des actions, et en fonction des besoins, afin de diffuser des informations pertinentes, constituant un socle commun de connaissance et de réflexion, et adaptées à un public précis (élus, citoyens, opérateurs économiques locaux, partenaires ...)</p>

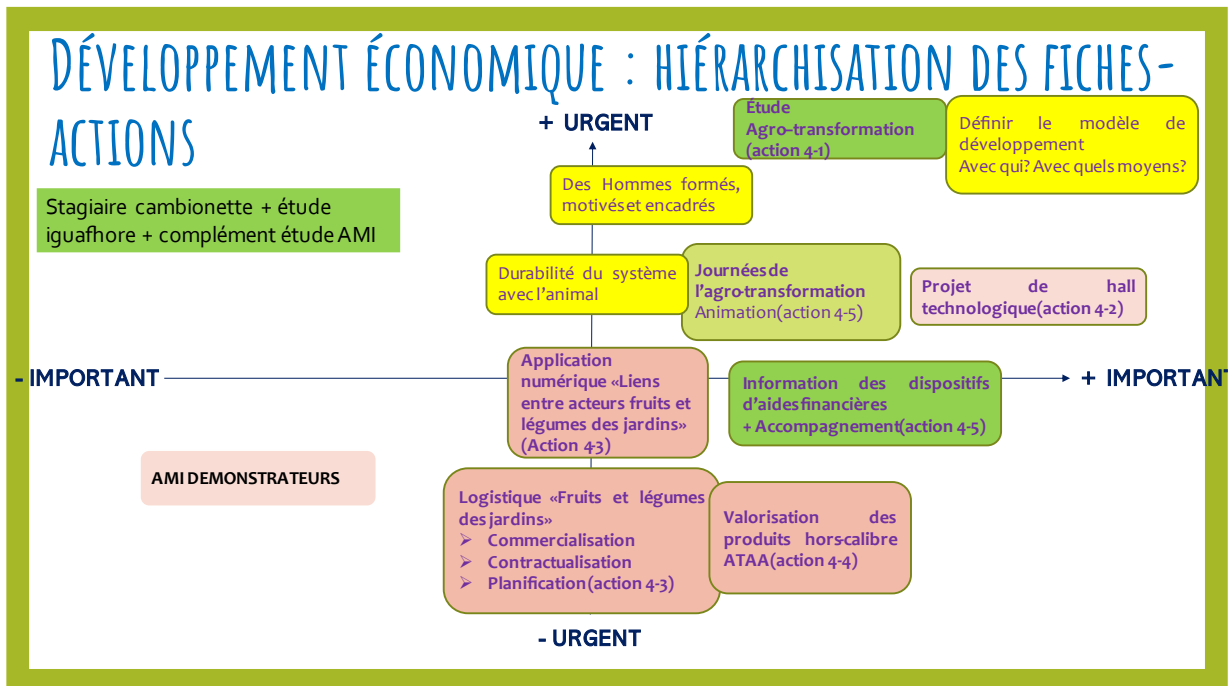
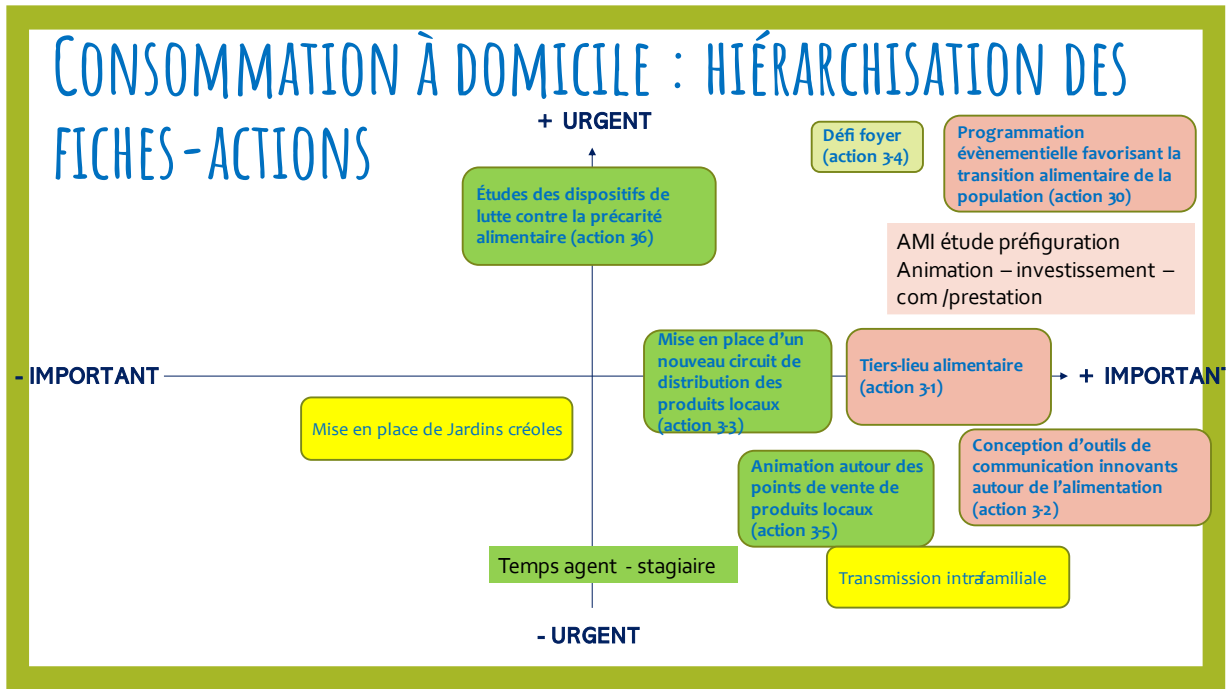
Numéro	Nom de l'action (sous-action éventuelle)	Description de l'action et objectifs
0.6	Réseauter et partager l'expérience de la CANGT	Cette action consiste à diffuser l'expérience de la CANGT à travers des rencontres à échelle régionale, caraïbéenne ou nationale. En tant que précurseur, la CANGT occupe en effet une place de leader parmi les collectivités de Guadeloupe. Le réseautage se traduit concrètement par la participation à la mise en place d'un réseau inter-PAT en Guadeloupe, par l'intégration de la collectivité dans le réseau RnPAT et par sa participation à divers événements tels que les Assises de l'Alimentation. Des rapprochements peuvent être réalisés avec d'autres PAT de Guadeloupe pour favoriser la transversalité et la cohérence globale de ces projets. Par ailleurs, l'échange d'expériences avec d'autres territoires est nécessaire pour favoriser la montée en compétence collective et l'enrichissement mutuel.

La première évaluation financière a été réalisée. Le plan tel que présenté nécessiterait 2.6 ETP, soit un coût sur 6 ans de 6 millions d'euros dont 3,5 millions portés directement par la CANGT et 2,5 millions par les partenaires. Les recherches de financement telle que la proposition du projet de démonstrateur territorial avec le projet la Mélipone, pourrait permettre de lancer certaines d'entre elles.

Les cartes de hiérarchisation/priorisation sont reprises ci-dessous et permettront aux instances de gouvernance de la CANGT de décider des priorités :

-  Actions en cours et/ou validées (délibération)et/ou réalisées par des partenaires
-  Cellules Jaunes : proposition des groupes
-  Nouvelles actions avec recherches de financement
-  Action initiée durant PARTAGES-Lizinsantral





2.4 La mise en œuvre et évaluation

La phase d'initiation des actions a été conduite en parallèle de la formalisation du projet alimentaire territoriale (voire méthode).

Ainsi au cours du projet de préfiguration et de mise en œuvre du projet alimentaire territorialisé du Nord Grande-Terre les actions initiées sont capitalisés dans le tableau ci-dessous.

Intitulé du projet /numéro d'action	Porteur de projet/financement	Description	Résultats- livrable - suite
Structuration des filières agricoles CANGT	Prestation de service de légumes de France Antilles Guyane Fonds propre CANGT ; Marché public : mars 2020 à novembre 2023	Accompagnement des associations de producteurs, lien entre organisation de producteur et la CANGT, formations thématiques Objectif consolider l'approvisionnement de l'ATAA, augmentation de la production agricole	2 associations en suivi régulier 3 sessions « atout et contrainte de la structuration des filière agricole » : 19 stagiaires 2 nouvelles associations en cours de création L'association les Jardins de l'écluse a obtenu l'agrément en qualité de chantier d'insertion, qui a débuté en octobre (16 salariés en insertion embauchés) L'association AP ² A a été sélectionnée au titre de l'AAP 2021 dans le cadre de France Relance, Alimentation locale et durable pour son projet Pwa péyi, au titre de la création d'un atelier d'écossage et de conditionnement de pois. La commune d'Anse - Bertrand étudie la consolidation du financement d'un ETP dédié à la structuration de la filière pois.
Accompagnement technique des exploitations agricoles inscrites dans la PAT	Chambre d'agriculture AAP France relance Co-financement CANGT	Diagnostic des exploitations : indentification des modes de culture et des besoins en fonction des orientations des EA Ateliers thématiques Suivi des cultures	Plus de 78 exploitants enquêtés en vue de caractériser les orientations technique/système de culture/ établissement des fiches de suivi Organisation de 8 ateliers thématiques : fertilisation du sol ; emploi ; agroécologique (surveillance des bios agresseurs, paillage biodégradable, compostage, fourrage), variétale.... 48 visites de suivi des cultures pour la caractérisation des pratiques autour d'une culture données

Intitulé du projet /numéro d'action	Porteur de projet/financement	Description	Résultats- livrable - suite
			<p>Faire le bilan de l'intervention en vue d'apprécier l'impact et préciser l'action à partir de 2024 (Démonstrateur Territorial)</p> <p>Actions prioritaires et urgentes du point de vue des acteurs économiques, institutionnelles, politique, des consommateurs, donc à conduire impérativement.</p>
<p>Éducation sensorielle et alimentaire des écoliers du 1er degré du NGT</p>	<p>CANGT Prestation association DJAM FAEDER</p>	<p>Classes d'éducation sensorielle au gout Classes de découvertes d'exploitation</p>	<p>Classes d'éducation sensorielle et alimentaire au gout : 62 classes, 1 245 élèves Classes de découverte d'exploitation : 10 classes, 201 élèves 3 classes pilotes : « goût et famille »</p> <p>Le bilan et l'évaluation du programme montre que les objectifs sont atteints sur la découverte des sens, la connaissance de la production des fruits et légumes, la réduction de la peur de goûter. Il convient néanmoins de confirmer ses enseignements et d'asseoir la durabilité du programme et intégrant les parents dans le programme.</p> <p>Actions prioritaires et urgentes du point de vue des acteurs économiques, institutionnelles, politique, des consommateurs, donc à conduire impérativement.</p>
<p>Éducation sensorielle des scolaires du second degré</p>	<p>Association DJAM AAP - France relance et co-financement CANGT</p>	<p>Classe de gout durable, qui comprend un volet éducation sensorielle au gout et plantation dans les établissements scolaires avec un exploitant agricole</p>	<p>3 collèges finalisés en juin 2023, 2 autres programmé en septembre 2023.</p> <p>Faire le bilan du programme et apprécier les modalités de l'intégrer durablement dans les programmes éducatifs du second degré</p>
<p>BIK AGR'INNOV</p>	<p>Réseau d'innovation et de transfert agricole RITA, animé par l'IGUAFHORE Participation CANGT (communication ; logistique et participation)</p>	<p>Journée des innovations agricoles sur le site de l'INRAe à Petit-Canal : mini-conférences, atelier thématique pratique, stand, démonstrations, animations pédagogiques, vidéo</p>	<p>400 visiteurs estimé (376 emmargeant) sur une journée sur le site, soit une augmentation de 43% de la fréquentation. 24 stands présent sur la manifestation Un rapport bilan réalisé par les organisateurs Une trentaine de personnes ont participé à la conférence.</p>

Intitulé du projet /numéro d'action	Porteur de projet/financement	Description	Résultats- livrable - suite
			La CANGT a tenu un stand sur les thématiques : PARTAGE-LIZINSANTRAL. Le PLIE, les actions du LEADER Une bonne implication logistique de l'ensemble des communes
Organisations d'ateliers Fruits et Légumes en classes primaires	<i>IGUAFHORE, Accompagnement logistique de la CANGT et des communes</i>	Organisation d'ateliers tournant sur les établissements scolaires : Atelier de la graine au fruit, Animation avec un chef cuisinier, Jeu de la roue des fruits et légumes, cuisine, VELO smoothie	970 élèves, 8 établissements sur le NGT Animation appréciée par l'équipe éducative, Perspectives : reprendre ce programme en 2025 objectif couvrir les écoles qui n'ont pas bénéficiées du programme
Journée de Lutte contre l'obésité infantile	Rotary club En partenariat avec l'UCEP, la CANGT, La commune de Petit-Canal	Organisation sur une journée, d'une randonnée sur l'une des traces de la CANGT, avec des activités sportives, et des guides de montagne. Cette action allie la nécessité d'avoir une activité sportive en complément d'une alimentation équilibrée et locale	Une dizaine d'élèves en 2022 : après le bilan nous avons impliqué l'éducation national via l'UCEP et réalisé la manifestation sur le temps scolaire. Pour la deuxième édition plus de 80 élèves en 2023. Reconduire et amplifier la manifestation élargir aux autres communes
Construction de l'Atelier de Transformation Agro-alimentaire ATAA,	<i>CANGT Financement FEADER/CD/EDF/CANGT</i>	Il s'agit de construire une légumerie pour alimenter la restauration scolaire. Les travaux du gros œuvre ont démarré en janvier 2023	La réception du chantier est prévue en juin 2024, avec une prévision de fonctionnement en janvier 2025, après avoir réalisé les tests et le rodage sur le quatrième trimestre
Première rencontre des initiatives de la restauration collective et de l'éducation alimentaire	CANGT, dans le cadre de PARTAGE-LIZINSANTRAL	Matinée dédiée aux échanges entre les 5 communes du territoire, la CANGT, le rectorat et les associations qui œuvre sur cette thématique en milieu scolaire	37 participants, 100% des communes du territoire Initiations des échanges entre les communes, Mise en relation avec associations actives avec les communes. Il conviendra de reconduire annuellement cette manifestation

Intitulé du projet /numéro d'action	Porteur de projet/financement	Description	Résultats- livrable - suite
<p>Innover de recettes pour la restauration collective</p>	<p>CANGT et les communes de Morne à l'eau, Petit-Canal et le Moule ; la CDA</p>	<p>Animation du groupement de recherche et d'innovation culinaire, Élaboration du recueil de recette, Elaboration et sélection de nouvelles recettes</p>	<p>Une faible activité du GRIC, à cause de précautions liées à la pandémie.</p> <p>3 Réunions du GRIC se sont tenues néanmoins. Des essais ont été réalisés avec les nouvelles variétés d'igname sélectionnées par l'IT². Au total une dizaine de recettes ont été sélectionnées et devront être publiées au sein de recueil de recette destiné à la restauration collective. Au regard des orientations de PARTAGE-Lizinsantral, le GRIC a été ouvert à l'ensemble des communes du territoire, disposant ou pas de cuisine. En effet, il est impératif d'associer la distribution des repas à l'élaboration, pour qu'ils deviennent des ambassadeurs des plats présentés. Le GRIC sera l'un des leviers de la Cohérence territoriale en matière de restauration scolaire, il sera la cheville ouvrière d'élaboration des plans d'actions</p>

3.1 La communication

Les actions de communication et interventions médiatiques ont été nombreuses et tout au long du programme et sont reprises dans le tableau ci-dessous.

Date	Manifestation - réunion-action communication	Titre intervention	Indicateurs de résultats Livrables – suite prévue
3/12/2020	CRALIM	Présentation du projet de préfiguration et mise en œuvre de PARTAGE-Lisinsantral	Un Power point Les membres du COPIL ont été informés du lancement du projet, des objectifs, et du calendrier
17/05/2021	Réunions des directeurs des circonscription nord grande – terre et sud Grande-Terre avec le rectorat de GUADELOUPE	La stratégie alimentaire de la CANGT	Les directeurs d'écoles, les inspecteurs et les conseillers pédagogique comprennent la stratégie du territoire, et le contexte de mise en place des classes d'éducation alimentaire et territorial 1 power-point
Septembre 2021	Nouvelle semaine	Interview dans le cadre d'un article "le double défi du manger local dans les cantines scolaires »	Article 3 pages- semaine 10-16 septembre 2021
Novembre 2021	KARUMAG	Article sur la thématique « Un projet alimentaire territorial comme vecteur de développement »	Calaméo - KARUMAG N°160 (calameo.com)
Octobre et novembre 2021	Interviews MFM (durant 2 semaines)	Projet alimentaire territorial selon l'axe production agricole et restauration scolaire	Faire connaître la stratégie alimentaire de la CANGT aux citoyens, à l'ensemble des acteurs du territoire
27 et 28 janvier 2022	Rencontres thématiques réseau A3P : Agir sur le gaspillage alimentaire et l'alimentation durable en restauration collective et commerciale	Intervention "vers un système alimentaire durable territorialisé du Nord Grande-Terre"	Une vingtaine de stagiaires, Echange avec les acteurs de la Martinique engagés dans des démarches alimentaire similaire
1/03/2022	Colloque ODEADOM – SIA	Intervention à la table ronde : place des filières économique dans les PAT	Intervention en visioconférence Près de 80 participants en présentiel et distanciel des outremer
11/04/2022	France-Antilles	Article "fruits et légumes dans des atelier"	Article du 11/04/2022, sur opération IGUAFHORE dans un établissement de Petit-Canal

Date	Manifestation - réunion-action communication	Titre intervention	Indicateurs de résultats Livrables – suite prévue
16-22 mai 2022	Rencontre inter DOM du RITA	TRANSAGRINNOV 529-11/2021 AU 05/12/2021	Invité à témoigner du projet PARTAGE-Lizinsantral au cours des travaux du colloque.
15-16 septembre 2022	Assises territoriales de la transition agroécologique et alimentaire, à NANTES	Intervenant dans l'atelier « construire l'autonomie alimentaire insulaire »	Échange avec le participant de l'atelier, avec une mise en réseau, plus de 800 participants sur les deux jours, 119 ateliers participatifs ; Retour sur l'édition 2022 - Assises territoriales de la transition agro-écologique et de l'alimentation durable (assises-agroecologie-alimentation.fr)
27-29 septembre 2022	Dia-pause : atelier d'échanges d'expérience, dialogue de réflexivité et d'apprentissage sur la manière de travailler dans les démarches participatives	PARTAGE-lizinsantral était le projet support de la délégation de Guadeloupe	Réalisation de frise de vie de PARTAGE-LIZINSANTRAL Atelier réflexif sur la démarche participative Proposition d'outils pour améliorer nos travaux et son évaluation.
26 février 2023	Fête du pois	La place des pois dans le projet alimentaire territorial	Intervention au "bic a pawol" Echange avec la population sur la stratégie alimentaire de la CANGT, Une trentaine de participant
20 mars 2023	Conseil de développement	Présentation du projet alimentaire territorial du Nord Grande Terre	Avis favorable du conseil de développement sur la stratégie alimentaire de la CANGT, Présentation des propositions d'actions émanant des groupes de travail
30 mars 2023	BIK AGR INNOV - RITA	Le PAT, une démarche concertée au service du développement de l'agriculture et de la transition agroécologique	Une trentaine de participant, beaucoup de questions L'objectif de vulgarisation du projet a été atteint (4) Nord-Infos le magazine de la CANGT (Nord Guadeloupe) - YouTube
13 avril 2023	Séminaire de concertation : plan communautaire environnementale	Le PAT, une démarche concertée au service du développement de l'agriculture et de la transition agroécologique	Présentation a permis de préciser comment le PAT PARTAGE-LIZINSANTRAL intègre les enjeux environnementaux dans son plan d'actions
25 avril 2023	FOREDD - académie de Guadeloupe	Présentation du projet alimentaire territorial du Nord Grande Terre	Deux classes soit une cinquantaine de lycéens

Date	Manifestation - réunion-action communication	Titre intervention	Indicateurs de résultats Livrables – suite prévue
4 octobre 2023	Webinaire CAPNET'ADAPT (INTEREG)	Intervention sur la thématique "Gestion des risques -solution face aux pénuries d'approvisionnement "	128 participants au webinaire de la caraïbes (Martinique, Guadeloupe, Dominique et Sainte-Lucie) Demande d'intégration au réseau
Novembre 2021 et 2022	Réunion têtes de pont de l'agriculture	Une fois par an la profession agricole est informée de l'avancement des actions de PARTAGE -lizinsantral	En moyenne une trentaine de participants par réunion. Les réunions tête de pont ont traité du cahier des charges d'approvisionnement de l'ATAA, l'avancement du chantier de l'ATAA, la structuration des filières agricoles, l'accompagnement technique des exploitants, de l'emploi agricole.....

En prévision du renforcement de la communication vers les acteurs du système alimentaire de notre territoire et notamment en prévision de l'ouverture de l'ATAA, des supports de communication ont été réalisés :

- 2 roll up, 4 posters de présentation des actions, 4 posters bâches de présentation du projet, un flyer
- Une série de 11 Films de 1 minute à 3 minutes ont été réalisés sur les thématiques suivantes :
 1. Présentation du PAT
 2. Education Alimentaire
 3. Restauration collective
 4. Structuration des filières agricoles
 5. Atelier sur les pratiques agroécologique
 6. Accompagnement des agriculteurs
 7. Témoignage Aline DANQUIN
 8. L'ATAA
 9. Le jardin pédagogique
 10. La filière pwa péyi
 11. Alimentation et santé

Notons que les actions de communications sont limitées par rapport au prévisionnel à cause des obligations administratives liées à la mise en place d'un marché global de communication pour l'ensemble des actions de la CANGT. Néanmoins les supports de communication sont d'ores et déjà disponibles.

Autres liens de communication :

Nord info avril 2023 : <https://www.youtube.com/watch?v=SUIIie4-IDc>

Nord info juin 2023 : <https://www.youtube.com/watch?v=gsrGLEPwnSU>

CANGT- VISITE DU CHANTIER DE Lizinsantral : <https://www.youtube.com/watch?v=jVRAk6X1fAg>

Agriculture Guadeloupéenne - Sur la Voie de la Qualité et de la Durabilité :
<https://www.youtube.com/watch?v=bHRgBj9V9h0>

Visite du chantier de l'ATAA : [Région Guadeloupe-Une délégation régionale sur le chantier de LIZINSANTRAL \(regionguadeloupe.fr\)](https://www.regionguadeloupe.fr) avec 603 vues

Webinaire COTECH du 22 mars 2022 [Facebook](#) ; 392 vues

COTECH du 21/01/2022 : [Facebook](#) ; 228 vues

Installation du COPIL PARATAGE-Lizinsantral : [Facebook](#) ; 513 vues ;

Présentation du nouveau projet territorial de la CANGT : [Présentation du nouveau projet territorial de la CANGT - ETV](#)

La Quinzaine de la Canne avec les Anciens et Amis de Beauport et la SICADEG. Tradition sur ETV :
<https://www.youtube.com/watch?v=n0ShugL5Zjg>

3.2 Un réseau solide et toujours en construction :

Les partenariats locaux :

Présentation du projet au CRALIM du 3/12/2020, et prévu au CRALIM d'octobre 2023 (reporté cause de tempête Philippe).

Avec l'académie de Guadeloupe : il existe un partenariat cadre entre l'académie de Guadeloupe et la CANGT, sur le volet du développement durable. Ainsi d'éducation alimentaire constitue une des actions opérationnelles de ce partenariat. A ce titre la stratégie alimentaire de la CANGT a fait l'objet d'une présentation aux directeurs d'école des circonscriptions du territoire de CANGT, le rectorat collabore dans le cadre du déploiement des programmes d'éducation alimentaire qui s'inscrivent dans l'objectif d'éducation au développement durable (AAC, sélection des écoles). Par ailleurs, nous participons aux instances de gouvernance de l'EDD (forum d'éducation au développement durable FOREDD le 25/04/2023).

La CANGT a consolidé les partenariats avec **l'INRAE et la Chambre d'agriculture**, par la mise en place de conventions opérationnelles avec :

- Avec la Chambre d'Agriculture ; le programme « d'accompagnement technico économique et administratif des exploitants adhérant au projet alimentaire territorial porté par la communauté d'agglomération du Nord Grande – terre », sélectionné au titre de l'appel à projet publié par le ministère de l'agriculture et de l'alimentation et la direction de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Guadeloupe du programme France Relance 2021, au titre des

projets d'investissement matériels et immatériels dans le cadre de Projets Alimentaires Territoriaux (PAT).

- La préfiguration et la mise en œuvre de PARTAGE-lizinsantral a donné lieu à une convention opérationnelle entre INRAE et la CANGT pour cadrer le partenariat.

Une convention cadre de partenariat a été signée avec l'Institut technique tropicale (IT²) le 14/06/2022, avec les objectifs suivants : accompagner les producteurs dans le suivi d'un cahier des charges d'approvisionnement de l'ATAA ; Elargir la gamme de produits locaux qui seront traités par l'ATAA en vue d'augmenter la diversité alimentaire proposée aux scolaires ; proposer des variétés de produits agricoles qui permettent de réduire les pertes liées au process de l'ATAA, et qui correspondent aux attentes des clients ; concevoir et promouvoir, des systèmes de cultures favorisant la transition agroécologique et permettant de répondre au cahier des charges d'approvisionnement de l'ATAA ; mettre en place des expérimentations sur le territoire pour améliorer les conduites culturales des agriculteurs ; diffuser les bonnes pratiques agricoles visant à fournir des produits de qualité pour la restauration collective ; vulgariser les avancées techniques sur le territoire de la CANGT. De manière opérationnelle l'IT participe aux travaux du PAT, et a aussi proposé au GRIC de cuisiner les nouvelles variétés sélectionnées par leur programme et qui répondent aux caractéristiques techniques de l'agro-transformation. La CANGT est aussi invitée aux présentations des résultats des travaux conduits par l'institut dans les thématiques protégées par la PAT.

L'étude d'un conventionnement avec **l'Université de Guadeloupe via l'IUT de Saint – Claude**, a été abordée, qui devrait être formalisée par le consortium en cours de création au titre du projet de démonstrateurs territoriale "la mélipone".

Pour consolider les propositions d'actions formulées lors des travaux de préfiguration de PARTAGE-LIZINSANTRAL, la CANGT a souhaité répondre à l'appel à manifestation d'intérêt de France 2030, en proposant un démonstrateur territorial dont certaines plateformes s'inspirent directement des orientations et propositions des acteurs du système alimentaire du Nord Grande-Terre. A ce titre, l'INRAE porte la candidature d'un consortium d'acteurs publics, privés, du développement agricole, de la formation, d'associations citoyennes, d'institut technique, recherche et la communauté d'agglomération du Nord Grande-Terre avec le projet la Mélipone. Les accords de consortium envisagés au titre du déploiement du projet devraient nous permettre de confirmer nos partenariats sur 6 ans

Quelque soient les résultats, il conviendra en 2024 de consolider l'ensemble des partenariats, en appréciant au préalable les résultats des précédents programmes.

Le Projet lizinsantral s'inscrit dans la stratégie régionale portée par la région Guadeloupe. A ce titre des réunions bilatérales se tiennent et la collectivité régionale suit l'ensemble du projet, tel que l'illustre le lien suivant ([Région Guadeloupe-Une délégation régionale sur le chantier de LIZIN SANTRAL \(regionguadeloupe.fr\)](https://regionguadeloupe.fr)).

Avec les autres PAT de la Guadeloupe :

- Rencontre avec la communauté d'agglomération de la Rivieras du levant : échanges sur les étapes de mise en place d'un PAT, expertise méthodologique auprès du prestataire de la CARL et participation au COPIL de lancement des travaux du PAT
- Echange avec une chargée de mission de la communauté des communes de Marie-galante en charge d'une étude préalable sur l'opportunité de la mise en place d'un PAT

- Co-organisation de la première journée des PAT, avec la commune de Morne à l'eau et la DAAF. Cette journée a permis de dresser un état des lieux des initiatives et des projets conduits par les collectivités du territoire sur les démarches de PAT. Les conclusions ont acté la nécessité de mettre en place un réseau d'expertise et d'échange à l'échelle du Guadeloupe. Il convient d'identifier l'animateur du réseau qui devrait vraisemblablement avoir une dimension régionale
- L'émergence du PAT de Port-Louis : identification d'actions complémentaires et collaboratives entre les deux PAT, et participation aux actions conduites par la commune de Port-Louis.
- Les PAT de Morne à l'eau et de la CANGT travaillent en collaboration. Trois ateliers proposés par la Chambre d'agriculture dans le cadre de PARTAGE-Lizinsantral ont été conduits avec la collaboration des équipes de la commune. Par ailleurs, des séances de travail en vue de coconstruire un projet d'essaimage du DEFI famille ont été réalisées, en vue d'adapter cette démarche à chaque commune (une feuille de route par commune). Il convient de consolider le plan de financement et d'identifier les ressources humaines à mobiliser.

Au niveau national :

- Présentation du PAT de la CANGT lors de la mission du président de l'ODEADOM le 10/07/2021 et intervention à la table ronde « place des filières économiques dans les PAT » dans le cadre du colloque de l'ODEADOM au SIA le 1/03/2022.
- Participation aux assises territoriales de la transition agroécologique et alimentaire, à Nantes en septembre 2022 : la proposition de la CANGT à l'appel à contribution a été sélectionnée, A ce titre nous sommes intervenus dans un atelier répété sur les deux journées autour de la thématique « construire l'autonomie alimentaire insulaire » ;
- Partage d'expériences d'acteurs des PAT dans la région Nantaise : PAT de Mauges Communauté, le PAT du Parc Naturel régional de Brière, le PAT de l'île de Noirmoutier. Une note de capitalisation de mission « Benchmarking dans le cadre des Assises de la Transition agroécologique et de l'Alimentation durable (Nantes- 12 au 16 septembre 2022) » a été rédigée afin d'accompagner la rédaction des fiches actions de PARTAGE-LIZINSANTRAL ;
- L'adhésion au réseau resto 'Co est en cours d'étude : deux réunions techniques se sont tenues avec les représentants du réseau resto'Co et ont conduit à la présentation d'une note d'opportunité auprès de la commission agroéconomie. L'étude de la complémentarité du réseau resto'Co, avec les actions de l'association AGORES très implantée sur le territoire est cours. En effet, l'adhésion n'aura de sens que si les communes qui constituent notre territoire s'approprient les outils et adhèrent à leur tour au réseau.
- La démarche participative du projet PARTAGE-LIZINSANTRAL a fait l'objet d'un cas d'étude lors de l'atelier Dia-PAuse, porté par l'INRAE nationale. Les experts scientifiques des démarches participatives ont étudié les mécanismes et méthodes mise en place au travers de la ligne de vie du projet et ont apporté des conseils et outils pour consolider la démarche participative.

Avec la caraïbe :

Martinique : Stagiaire et intervenant à la rencontre thématique A3P « agir sur le gaspillage alimentaire durable en restauration collective et commerciale les 27 et 28 janvier 2022, réalisé avec l'ADEME Martinique. La présentation de Partage-Lizinsantral « vers un système alimentaire durable territorialisé du NGT », a suscité de nombreux échanges.

La Caraïbes : le projet PARTAGE-lizinsantral a été sélectionné par le projet CAMBIONET (INTEREG) pour son expérience sur les démarches participatives avec la méthode des living lab. A ce titre deux ateliers animés par CAMBIONET porté par l'INRAE, se sont tenus sur le territoire du Nord Grande-Terre et ont

vocation à enrichir Partage -lizinsantral dans cette démarche d'amélioration continue. D'autres actions seront conduites en fin novembre au cours de la semaine de clôture du programme.

Par ailleurs, le chef projet de Partage-lizinsantral a été sollicité pour intervenir dans un webinaire du projet CAPNET'ADAPT (INTEREG), porté par l'ADEME, sur la thématique « gestion des risques -solution face aux pénuries d'approvisionnement », le 4 octobre 2023.

4 Perspectives

Afin de concrétiser le projet, il est nécessaire de passer à la phase opérationnelle en mettant en œuvre les actions identifiées, en confortant le plan de financement, et en renforçant l'équipe opérationnelle. A ce titre, un animateur PAT a d'ores et déjà été embauché pour poursuivre les travaux. La CANGT poursuivra l'animation du réseau d'acteurs qui constitue le système alimentaire. En fonction des domaines d'interventions et de compétences des partenaires et des communes membres, ils pourront se positionner en porteur de projet ou en partenaire.

Sur certaines thématiques, la CANGT se positionne en facilitateurs auprès des acteurs qui disposent de la compétence.

Par ailleurs, l'étude réalisée par Qualistat sur les habitudes alimentaires en matière de produits locaux dans la région Nord Grande Terre a révélé des tendances significatives quant aux préférences de la population. Les résultats de ce sondage démontrent une forte inclination des habitants des cinq communes de la région à privilégier l'achat direct chez les producteurs locaux. Cette proximité avec les producteurs est un facteur clé dans la promotion et la distribution des produits locaux.

Un autre aspect marquant de cette étude est la préférence généralisée pour les produits locaux, notamment les fruits, les légumes et le poisson. Toutes les générations semblent adopter une alimentation axée sur la consommation de ces produits issus de la région. Cela témoigne de l'attachement de la population à une alimentation saine, fraîche et ancrée dans leur terroir.

Une autre tendance qui se dégage est l'achat de produits bruts, sans transformation excessive. Les consommateurs privilégient la simplicité et la qualité des produits locaux, ce qui favorise une alimentation plus authentique et proche de la source.

Dans l'ensemble, cette étude met en lumière l'importance croissante des produits locaux dans l'alimentation des habitants du Nord Grande Terre. Les résultats soulignent également la vitalité du lien entre la population et les producteurs locaux, renforçant ainsi la dynamique de l'agriculture et de la pêche locales. Ces résultats constituent l'état initial d'évaluation de notre Projet alimentaire Territorial. Ainsi, selon une fréquence préalablement définie nous pourrions évaluer l'impact de nos politiques publiques sur la population, en réitérant la méthodologie de cette étude.